

RESTRICTIONS DE RHDCC ET SC — CONFÉRENCES (COLONNE 11)

1. Le pouvoir de parrainer des conférences internationales est délégué au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le pouvoir de parrainer une conférence fédérale-provinciale est délégué au Cabinet. Il se peut que des consultations avec le Bureau des relations fédérales-provinciales et l'approbation du Cabinet soient requises lorsque la participation de représentants à la conférence fédérale-provinciale pourrait avoir des implications stratégiques importantes pour le gouvernement ou mener à des discussions sur des enjeux stratégiques importants.
2. L'agent principal des finances, le sous-ministre adjoint principal, le sous-ministre adjoint, le sous-ministre adjoint délégué, l'avocat général principal, le sous-ministre adjoint régional et les cadres supérieurs régionaux peuvent seulement approuver le parrainage de conférences ministérielles.
3. L'approbation du sous-ministre de RHDCC, du sous-ministre délégué principal de RHDCC, du sous-ministre du Travail et du sous-ministre adjoint de RHDCC ou du chef des opérations de Service Canada est requise pour autoriser la participation des conjoints des représentants officiels de RHDCC, du ministère du Travail ou de SC, respectivement, aux conférences où leur présence est essentielle pour des raisons de protocoles, afin de contribuer à organiser la conférence. Dans ces cas, les dépenses personnelles engagées peuvent être remboursées au représentant, conformément à la Directive du Conseil du Trésor sur les voyages.
4. L'agent principal des finances, le sous-ministre adjoint principal, le sous-ministre adjoint, le sous-ministre adjoint délégué, l'avocat général principal, le sous-ministre adjoint régional et les cadres supérieurs régionaux peuvent approuver la participation de plus de deux représentants à une conférence.
5. Le directeur régional, le directeur et le dirigeant principal de la vérification peuvent autoriser la participation à d'autres conférences ministérielles et non-gouvernementales parrainées par gouvernement qui ont lieu au Canada.